



## Des seniors et des adultes en situation de handicap s'installent chez des familles d'accueil !

Saviez-vous qu'il existe en France près de **10 000 familles accueillantes**, agréées et suivies par leur département ?

Ce dispositif peu connu est simple : une famille agréée accueille chez elle de façon permanente ou temporaire de une à trois **personnes âgées ou handicapées**. Celles-ci vivent au rythme de la famille et y participent à leur manière, selon leur état de santé.

Rendez-vous sur notre site  
[cettefamille.com](http://cettefamille.com) et contactez-  
nous au **01. 76.44.04.37**

Elles peuvent aider à l'épluchage des carottes, conter leur jeunesse devant les yeux ébahis des plus jeunes, cuisiner leur gâteau préféré, proposer des remèdes de « grand-mère » aux bobos des plus petits, etc. En contrepartie d'une rémunération mensuelle, une famille dévouée s'occupe d'elles et leur procure l'attention et les soins nécessaires. Si besoin, la famille fait appel à des professionnels de santé. Elles ont leur chambre au sein de la maison qu'elles peuvent décorer à leur goût afin d'y recevoir les visites de leurs familles d'origine.

### Une réponse à des enjeux sociaux

En France, 1,3 million de personnes âgées sont dépendantes (à cause de pathologies comme Alzheimer, Parkinson, les suites de chutes, etc.) Les établissements d'hébergement collectif manquent de place et les proches de ces personnes, d'alternatives. Il faudra même créer 500 000 lits pour répondre à la demande d'ici 2040.

### Un service de qualité soutenu par MAIF Investissement Social et Solidaire !



Grâce à son service de qualité et à un réseau professionnel et humain de familles accueillantes, CetteFamille propose de mettre en avant ce dispositif grâce à une boîte à outils :

- Aide pour trouver une famille d'accueil à proximité et en adéquation avec le projet de vie (grâce à des relais locaux)
- Centre d'appels et plateforme internet pour s'informer sur l'accueil familial
- Gestion administrative et financière

## Interview de Mme N., accueillante familiale depuis un an

### **CetteFamille: Pourquoi ce métier ?**

Mme N: Cette volonté d'accueillir des personnes âgées est venu tout simplement parce que j'adorais être en compagnie des personnes âgées.

### **CetteFamille: Parlez-nous de vos accueillis**

Mme N: Avec Mamie P. on fait différentes activités. On fait du tricot, on fait des dessins, on va se promener. Elle met les fleurs elle-même dans les vases, elle épluche les légumes.

### **CetteFamille: Comment devenir accueillant familial ?**

Mme N: Pour devenir accueillant familial, il faut contacter le Conseil Départemental. On envoie un dossier. Un membre du conseil départemental passe pour évaluer la maison et nous demande pourquoi on souhaite devenir accueillant familial. Ils ont rencontré mes enfants et mon mari.

**« C'est plus qu'un métier, lorsqu'on le fait avec le cœur ce n'est plus un métier mais une passion. Je regrette juste de ne pas l'avoir fait avant. »**

## **Les nombreux avantages de l'accueil familial**

### **Le Bien Être**

L'accueil familial est une solution chaleureuse et conviviale, favorisant l'autonomie et les liens intergénérationnels. Depuis 6 ans, l'isolement des personnes âgées a augmenté de 28%. En 2015, 36% des seniors sont isolés et 16% ont moins de trois conversations personnelles par an.

### **Une réponse au manque de place en maisons de retraite**

Le nombre de personnes âgées de plus de 90 ans aura triplé en 2050. Les hébergements collectifs (maisons de retraite, EHPAD) manquent de place et il sera nécessaire de créer 25 000 à 30 000 nouvelles places d'ici 2020. La capacité financière et innovante des associations et initiatives alternatives est bienvenue.

### **Le maintien de la consommation locale**

L'accueil familial permet à des seniors de continuer à vivre à proximité de leur précédente habitation. Ainsi, leur consommation locale est maintenue. Ils conservent leurs habitudes et peuvent continuer à consulter les mêmes professionnels de santé.

### **Création d'emplois**

L'accueil familial est un emploi à plein temps. La demande se fait auprès du Conseil Départemental, qui vérifie la capacité d'accueil du logement (une chambre d'au moins 9m<sup>2</sup> par accueilli) agréé, forme et suit la personne. Développer ce dispositif permet donc de créer de l'emploi, partout en France, notamment dans des bassins non délocalisables.

### **Sources disponibles**

---

C'est à Argentan en Normandie que Paul-Alexis Racine Jourden, découvre l'accueil familial grâce à son voisin Jean-Paul. Fin 2015, l'idée de la création de **CetteFamille** prend forme et il fonde l'organisme avec son amie de longue date Agathe Pommery. **CetteFamille** est une entreprise sociale et solidaire, soutenue par la MAIF et par les programmes Pépité et SenseCube, qui accompagnent les start-ups à fort impact social. Son association (Fragilités Bien Être) valorise l'accueil familial et soutient les familles.

Contact : Agathe Pommery

06.72.86.06.58 – [agathe@cettefamille.com](mailto:agathe@cettefamille.com)

Pour en savoir plus : [www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)